

## Murielle Lanciault, directrice générale du cégep du Vieux Montréal



**Montréal, le 10 juin 2009** - Au terme d'un rigoureux processus de sélection, le conseil d'administration du Collège a procédé ce soir à la nomination de madame Murielle Lanciault à titre de directrice générale du cégep du Vieux Montréal.

La candidature de madame Lanciault a été le choix unanime à la fois du comité de sélection, de la commission des études et du conseil d'administration. Jouissant d'une crédibilité bâtie au fil des ans, elle a su se démarquer par son leadership rassembleur, sa capacité d'écoute, d'analyse et de médiation, ses habiletés à convaincre et à rallier de même que par sa capacité à établir des alliances avec des partenaires externes.

D'abord connue à titre d'enseignante en Travail social, madame Lanciault est à l'œuvre au Vieux Montréal depuis plus de 25 ans, dont quatre à la Direction des études. Elle est dotée d'une connaissance approfondie de la communauté du CVM avec laquelle elle partage les valeurs de respect, d'engagement et de concertation.

Assumant l'intérim à la direction générale depuis février, elle a démontré sa vision claire des enjeux stratégiques du Collège et sa bonne compréhension de la complexité des dossiers. Soucieuse avant tout de la qualité de la formation et de la réussite scolaire, elle annonce ses priorités :

- dynamiser le développement de la formation continue et conclure des partenariats afin de maximiser le développement de l'expertise du Collège et de générer de nouvelles sources de revenus;
- stimuler le développement de la recherche, de l'innovation et de l'international; intensifier les efforts institutionnels en matière de réussite scolaire et de soutien à la vie étudiante;
- assurer le rayonnement du Collège en le positionnant favorablement dans la région de Montréal auprès des employeurs, des universités et plus largement dans le réseau collégial.

Madame Lanciault désire assurer une continuité à la Direction générale et apporter un nouveau dynamisme dans la réalisation de la mission du Collège et de son développement. Pour y arriver, elle compte travailler en étroite collaboration avec les membres du conseil de direction et du conseil d'administration, de même qu'avec les enseignants et l'ensemble de la communauté, en étant attentive au climat de travail et à l'environnement physique du Collège.

Madame Lanciault est entrée en fonction dès sa nomination et son mandat est d'une durée de cinq ans.

-30-

**Source** : Direction des communications et des affaires corporatives  
Cégep du Vieux Montréal